
[Imprimer](#)

Le franchissement Pleyel sera réalisé pour 2024

Image

Le franchissement du faisceau ferroviaire Paris-Nord à Saint-Denis était en projet depuis près de 12 ans. Fin juin 2018, un accord a été trouvé sur le financement de ce projet à 188 millions d'euros. La première partie, dédiée aux circulations douces, sera réalisée pour 2024.

La préfecture d'Ile-de-France a salué, le 25 juin 2018, "les efforts de toutes les parties prenantes" pour permettre de boucler le tour de table du franchissement urbain Pleyel, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). "Une décision historique", ont souligné la préfecture et le président de Plaine Commune, Patrick Braouezec.

50 millions d'euros de l'Etat

"Ce vaste espace public qui doit franchir le faisceau ferroviaire Paris-Nord à Saint-Denis était en projet depuis près de 12 ans. Les chantiers en cours, la mise en œuvre du réseau du Grand Paris express et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques sont venus renforcer la pertinence du projet et l'urgence à décider", a rappelé la préfecture d'Ile-de-France.

Des travaux complémentaires avec la SNCF ont permis de réduire le coût total du projet de quelque 6 millions pour atteindre 188 millions d'euros. Au-delà des financements d'ores et déjà actés par Plaine Commune, le département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Saint-Denis, la participation de l'Etat a été abondée de 20 millions d'euros, en plus des 30 millions initiaux ; la métropole du Grand Paris s'est engagée pour 5 millions et la SGP a consenti à une participation supplémentaire de 3,3 millions d'euros.

Un projet dessiné par l'agence Mimram

En juillet 2016, c'est le projet porté par l'agence Mimram qui avait été choisi par le jury du concours. La SEM Plaine Commune développement et Setec TPI s'étaient vu confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage et avaient contribué à analyser les offres. "Le jury a notamment été convaincu par l'espace public généreux proposé, aménagé en son centre comme un belvédère, ouvert sur le grand paysage ménagé par le faisceau ; l'animation de cet espace public par deux structures habitées ; enfin des qualités techniques indéniables", avait indiqué à cette occasion l'établissement public territorial Plaine Commune.



Enclavé, le quartier Pleyel est jusqu'à présent séparé du reste de la Plaine Saint-Denis par le faisceau ferroviaire de la gare du Nord. Ce territoire hétérogène, composé de terrains industriels et d'un tissu résidentiel dégradé, comprend une ZAC, Pleyel-Libération, et accueille la Cité du cinéma. L'une des 68 gares du Grand Paris express doit y être construite à l'horizon 2023. Cette gare - Saint-Denis Pleyel - permet un pôle compact pour les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris express et une connexion via un cheminement aérien au-dessus du faisceau ferroviaire entre la ligne D du RER et les lignes du futur métro. L'accès à la ligne 13 du métro, à 250 m environ, pourra se faire par l'espace public. 250 000 voyageurs fréquenteront, à terme, la gare de St-Denis Pleyel chaque jour.

Un chantier en deux phases

Le franchissement urbain Pleyel sera construit en deux phases. La première partie, permettant le passage des circulations douces et l'interconnexion entre les gares, doit être livrée en 2024. L'autre partie, accessible aux véhicules, sera lancée immédiatement après les Jeux. "La réalisation du pont bâti concrétisera l'ambition urbaine de liaisons, entre les quartiers de la Plaine et Pleyel, mais aussi pour tout le nord de la métropole parisienne", explique la préfecture.

Le franchissement Pleyel en chiffres

300 m de long pour enjamber :

12 voies ferrées circulées

36 voies de services et maintenance

Une largeur qui atteint par endroits 50 mètres ; 12.000 m² d'espace public créés sur le pont.

